

Non aux déserts médicaux

Nous n'en sommes qu'au début de la désertification médicale. Depuis déjà plusieurs années tous les élu.es tirent la sonnette d'alarme. Les perspectives sont encore plus sombres lorsqu'on regarde l'évolution de la démographie médicale et la pyramide des âges des professionnels de santé, qui laisse apparaître de nombreux départs à la retraite de généralistes, dans les années qui viennent.



Guillaume Garot

Régulièrement, des institutions comme la Cour des comptes et le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) publient des rapports alarmants indiquant que les inégalités d'accès à la santé entre les territoires et les citoyens ne cessent de s'aggraver.

Pour endiguer ce phénomène, de nombreuses solutions ont été mises en place depuis quinze ans : maisons de santé, aides à l'installation, contrats d'engagement de service public... Sans résultats probants.

Le groupe Nouvelle Gauche a donc, par la voix du député de Mayenne, Guillaume Garot, présenté une proposition de loi contenant deux nouveaux dispositifs, fondés sur la régulation. Car les dispositifs mis en place depuis dix ans ne donnent pas satisfaction.

Le premier serait le conventionnement territorial.

Dans les zones, définies par les Agences Régionales de Santé (ARS) en concertation avec les syndicats médicaux, où il existe un fort excédent en matière d'offre de soins, un nouveau médecin libéral ne pourra s'installer en étant conventionné à l'assurance maladie que lorsqu'un médecin libéral de la même

zone cessera son activité. Ce système s'inspire de celui qui s'applique aux pharmacies et qui a permis de préserver le maillage territorial.

La garantie immédiate par l'État de la mise en œuvre du Tiers-payant dans les maisons de santé et les centres de santé constituerait le second axe de la proposition de loi.

La généralisation du Tiers-payant a été repoussée d'un an par le gouvernement, « pour raisons techniques ». La garantie par l'État de sa mise en œuvre, dès à présent, dans les maisons et centres de santé inciterait les médecins à choisir ce mode d'exercice et représenterait une première étape de sa généralisation.

À l'issue du débat, alors que l'ensemble des groupes soutenaient cette proposition, le gouvernement, soutenue par le groupe LREM a décidé de voter contre. Guillaume Garot a pointé la contradiction évidente entre la doxa macronienne qui veut qu'une proposition soutenue par la gauche et la droite puisse être soutenue et la réalité parlementaire qui permet au groupe majoritaire de voter que ses propres textes. La télémédecine est sans doute appelée à se développer. Mais la ministre de la Santé se rendra très rapidement compte des limites de cette méthode...

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 25/01/2018

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Prison

Les prisons françaises sont de véritables bombes à retardement. Les conditions de vie des détenus sont indignes et les conditions de travail des agents sont déplorables. Tous les ingrédients d'une crise majeure sont réunis. Il devient urgent de poser les termes d'un débat qui intéresse l'ensemble de la société sur les moyens dévolus à l'institution carcérale, mais aussi aux alternatives aux peines d'emprisonnement. La pression d'une partie de l'opinion publique, qui ne veut surtout pas voir la réalité en face, est forte. Cependant, il faut bien admettre que l'enfermement systématique pose plus de problèmes qu'il n'apporte de solutions, en particulier pour la baisse du taux de récidive.

Ce n'est pas être laxiste que de poser ces questions. Et ce n'est pas être ferme que de refuser de voir la réalité en face.
PS29

Chiffre de la semaine

82%

Selon l'ONG Oxfam, 1% de la population mondiale s'est accaparé 82% de la richesse totale produite en 2017.

Congrès : les adhérents disent oui

C'était le premier étage de la fusée de la Refondation. Le 18 janvier les adhérents du PS étaient appelés à voter sur les modifications statutaires à opérer, dans la perspective du congrès d'Aubervilliers.



Le vote du 18 janvier à Brest

Les adhérents devaient répondre à plusieurs questions. Ils ont approuvé toutes les modifications statutaires mais en laissant apparaître quelques signes d'inquiétudes. Ainsi, si on regarde attentivement les pourcentages de votes favorables obtenus par chaque proposition, on se rend compte que certaines d'entre elles rencontrent une adhésion plus franche que d'autres.

Dans l'ordre décroissant, la suppression des contributions générales n'est approuvée que du bout des lèvres par 57,45% des votants. 25,28%

s'abstiennent et 16,9% votent carrément contre.

L'instauration d'un seuil minimum de 5% de membres du Conseil national pour pouvoir déposer un texte d'orientation n'est, quant à lui, approuvé que par 71,67% des votants.

« Toutes les modifications statutaires ont été adoptées. »

La possibilité, pour les anciens adhérents, de voter en ne se mettant à jour que de leur cotisation 2018 est approuvée par 78,86% des votants, mais 20% s'abstiennent.

Voilà pour les propositions qui recueillent le moins d'enthousiasme. En revanche, trois propositions rencontrent une franche adhésion de la part des socialistes du Finistère.

D'abord, le changement de calendrier qui fait correspondre les élections des Premiers secrétaires fédéraux et du ou de la Premier.e secrétaire national.e (81,84%). Ensuite, les nouvelles règles de présentation des textes d'orientation, limités à 50 000 signes, organisés autour de cinq thématiques obligatoires : Écologie, Inégalités et modèle économique, République, Europe, Mondialisation

(80%). Et enfin, la fixation de la date limite d'adhésion pour participer aux votes au 31 décembre 2017 (79,6%).



La direction collégiale

À l'issue de ce vote, la direction collégiale du PS a rappelé la triple mission qui lui a été confiée : enclencher le processus de refondation, assurer collectivement la transition, tout mettre en œuvre pour la réussite du congrès d'Aubervilliers. Elle appelle tous ceux qui aspirent à des responsabilités éminentes lors du prochain Congrès à respecter la démocratie interne du Parti Socialiste. **« Contrairement à ce qui peut parfois être pratiqué dans d'autres mouvements ou partis, la direction collégiale s'attache à organiser la démocratie interne en faisant du recours à la consultation directe des militants, la pierre angulaire de notre légitimité collective. »**

Le choix des adhérents

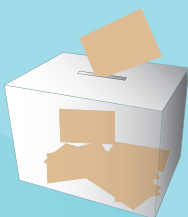
Parmi les propositions soumises au vote des adhérents voici celles qui ont recueilli le plus de suffrages.



Textes d'orientations

Textes d'orientations, limités à 50 000 signes, organisés autour de cinq thématiques obligatoires (écologie, inégalités et modèle économique, République, Europe et mondialisation) (Proposition 3 : 81,79%).

2



Premier fédéral

Élection, en même temps, des Premiers secrétaires (fédéral.e et national.e) sur la base d'un plan d'action fédéral (Proposition 5 : 82,69%).

1



Date d'adhésion

Date limite d'adhésion au 31 décembre 2017 pour pouvoir voter au congrès (Proposition 6 : 81,19%).

3

Jean-Luc Fichet défend les associations

Alors que l'activité de plusieurs associations est mise en péril par la suppression de contrats aidés, Jean-Luc Fichet a interpellé le ministre de la Transition écologique et solidaire au Sénat.

« **La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014, relative à l'économie sociale et solidaire, a structuré ce secteur et a contribué à sécuriser le financement du monde associatif** », a rappelé le sénateur du Finistère.

Malheureusement, certaines décisions récentes ont conduit à affaiblir les réseaux associatifs locaux. La plupart des associations subissent à la fois la baisse importante de leurs financements et la réduction du nombre des emplois aidés. Elles sont victimes de la contraction des finances publiques locales et nationales et subissent la baisse de l'aide à l'emploi. Pour certaines d'entre elles, cela signifie purement et simplement la fin de leur activité.

« **En Bretagne, l'économie sociale et solidaire représente 14,3% de l'emploi salarié ; dans le département dont je suis l'élu, le Finistère, ce**

chiffre atteint même 16% », a souligné le sénateur.

Or, les associations fonctionnent souvent avec des bénévoles très volontaires, qui payent parfois même de leur poche et des salariés souvent engagés. « **Leur importance est considérable sur un territoire comme le nôtre** », a insisté Jean-Luc Fichet. Elles jouent un rôle de lien social fort, même lorsqu'elles sont directement concurrencées par le secteur marchand lucratif.

Pour illustrer son propos, Jean-Luc Fichet s'est inspiré d'exemples

locaux : la réduction des contrats aidés met en péril, par exemple, l'activité de l'association *Projets, échanges et développement* de Plougasnou, en raison de la non-reconduction à son poste de la secrétaire comptable.

L'activité de l'association de développement des circuits courts alimentaires, par la distribution de paniers bio et la mise en relation des producteurs et des consommateurs de Brest, est compromise par la mise en danger de trois des quatre salariés de cette structure.

Le gouvernement vient d'adresser aux Préfets une circulaire pour remplacer le contrat aidé par le Parcours Emploi Compétence (PEC).

Sauf que..., comme l'a souligné Jean-Luc Fichet, ces dispositions s'étalent dans le temps. Or, c'est dans les mois, voire dans les semaines qui viennent, que se joue l'avenir des associations qui subissent le double effet *Kiss-cool*, à savoir la baisse des financements et la réduction du nombre d'emplois aidés.

Ce message d'urgence sera-t-il entendu ?



Jean-Luc Fichet, sénateur du Finistère

En savoir plus

Finistère et solidaires



Le groupe Finistère et solidaires vient de publier sa lettre du mois de janvier dans laquelle les élu.es départementaux

reviennent sur la session du mois de décembre 2017 et présentent les projets de Département pour l'année 2018.

Nathalie Sarrabezolles, Roger Mellouët, Marie Gueye, Jean-Marc Tanguy, Solange Creignou ou Claude Jaffré illustrent dans cette lettre les politiques du Conseil départemental et expliquent les enjeux et les priorités de la majorité départementale.

Collectivité des solidarités, le Département met l'accent sur ses actions en faveur des allocataires du

RSA, souligne Marie Gueye. Il s'agit pour la collectivité de lutter contre les fraudes, mais aussi de verser aux personnes qui sont en droit de recevoir des allocations, les sommes qu'elles ne demandent pas.

C'est la même volonté d'offrir un haut niveau de service qui anime Solange Creignou lorsqu'elle présente le quatrième *Schéma bien vieillir en Finistère* qui prend en compte l'ensemble des politiques départementales (transports, logement, culture...).

« *Poursuivre les investissements structurants, accompagner les territoires tout en maîtrisant les dépenses publiques, telles seront nos priorités pour la suite du mandat* », rappelle la présidente du groupe Armelle Huruguen, qui précise « *de plus nous continuerons le combat sur la question de l'égalité femmes/hommes et notamment sur le harcèlement sexuel* ».

Vous pouvez vous inscrire à la newsletter du groupe sur le site <http://finistereetsolidaires.fr/>

Les socialistes à l'offensive

Le secrétariat du Comité de ville de Brest organise le **lundi 29 janvier, à 18h00**, au local du PS à Brest, une réunion ouverte à tous les adhérents de la métropole. Thierry Fayret, secrétaire du comité de ville, leur propose d'échanger sur trois des thèmes qui sont ressortis des débats des Forums de la Refondation qui se sont tenus à la fin de l'année 2017 : Comment militer aussi hors de notre parti aujourd'hui ? Quels sont les moyens et les manières d'augmenter notre visibilité sur les réseaux et sous quels angles ? Comment renforcer la coopération intercommunale des sections de la métropole ?

L'objectif de cette rencontre est bien d'inventer et de promouvoir de nouvelles manières de militer et de faire partager les idées et les valeurs des socialistes sur l'ensemble de la métropole.

Agenda

27 janvier

Conseil national de dépôt des textes d'orientation.

3 février

10h00 : Réunion sur la place des militants dans le PS et le fonctionnement de la Fédération. Ouverte à tous les adhérents, au local du PS à Châteaulin 2 rue Baltzer.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1213 - Vendredi 26 janvier 2018
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directrice de la publication : Rachel NICOLAS

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;
20 euros (numérique)
Non adhérents : 50 euros (papier) ;
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS



Italie : l'extrême-droite en embuscade

Aurélien Trainaud

Comme dans tout le reste de l'Europe, on voit se nouer en Italie des alliances entre une droite, de plus en plus « décomplexée », et l'extrême-droite. À tel point que l'Italie pourrait bien, à l'issue d'une campagne législative incertaine, devenir le prochain pays européen à faire entrer des ministres d'extrême-droite au gouvernement, nous prévient Aurélien Trainaud, adhérent de la section socialiste de Rome.

Cap Finistère : L'Italie sera-t-elle le prochain pays européen à porter des ministres d'extrême-droite au pouvoir ?

Aurélien Trainaud : Le risque est réel après l'accord passé entre Silvio Berlusconi, Matteo Salvini, chef de file de la Ligue du Nord, et Giorgia Meloni, la cheffe d'un autre parti d'extrême-droite, les Frères d'Italie. D'autant qu'on assiste ici à un développement inquiétant de mouvements qui n'hésitent plus à manifester ou à commémorer des événements liés à l'histoire du fascisme. Les propos racistes, sexistes ou homophobes se multiplient. Le système électoral favorise les accords et la droite l'a bien compris. Les sondages les plus récents donnent Forza Italia et ses alliés en tête avec 37,6 %, suivi de la coalition de centre gauche (Parti Démocrate) avec 28,2 %. Le mouvement 5 étoiles est crédité de 26,8 % et Liberi e uguali (Libres et égaux), autour des anciens communistes, de 7 %.

Cap Finistère : Sur quels thèmes se jouera la campagne ?

Aurélien Trainaud : C'est une campagne très étrange à laquelle on assiste depuis la dissolution du Parlement et la convocation de nouvelles élections par le président de la République, au mois de décembre. On ne peut même pas parler de campagne mais plutôt, pour l'instant, d'une série de polémiques politiciennes sans intérêt. Il y a pourtant quelques thèmes qui ressortent. D'abord, la réforme du droit du sol, voulue par la gauche mais refusée par la droite et l'extrême-droite et, après plusieurs mois de tergiversations, par le mouvement 5 étoiles. L'immigration, qui obsède la droite et l'extrême-droite est très présente dans le débat politique, tout comme le mariage pour tous, pourtant adopté il y a deux ans. Mais certains veulent l'abolir et d'autres le renforcer. Et enfin, sous l'impulsion du mouvement 5 étoiles, commence à se développer une rhétorique anti-européenne qui rappelle le mouvement en faveur du Brexit.

Cap Finistère : Où en est le mouvement 5 étoiles qui avait remporté les élections municipales ?



Partito Democratico

Aurélien Trainaud : Pour la ville de Rome, par exemple, c'est une véritable catastrophe. En outre, ce mouvement, qui se présentait comme plus honnête et plus démocratique que les autres, est au centre d'un certain nombre de scandales. Qui plus est, en interne, une fronde est en train de se développer au sujet de la manière dont sont désignés les candidats aux Législatives.

Pour autant, comme je le disais auparavant, les sondages le donnent à plus de 25 %. Il y a, certes, un certain nombre d'électeurs et même de militants qui se disent déçus, mais il reste encore un certain nombre d'électeurs italiens prêts à revoter pour le mouvement 5 étoiles qui est toujours en phase de progression.

Cap Finistère : La gauche italienne est-elle toujours aussi divisée ? La perspective de voir des ministres d'extrême-droite arriver au pouvoir ne peut-elle pas favoriser l'union ?

Aurélien Trainaud : Malheureusement non. Et pourtant, comme la droite l'a bien compris, le système électoral favorise les alliances. Mais la haine contre Matteo Renzi est telle que Liberi e uguali refuse toute alliance avant les élections, repoussant les discussions après les élections. Matteo Renzi est toujours populaire au sein du Parti Démocrate mais de nombreux dissidents ont quitté le parti, souvent pour rejoindre Liberi e uguali. Le rejet de Matteo Renzi est si fort qu'on peut craindre une tentative d'alliance entre la gauche de la gauche et le mouvement 5 étoiles. Ce n'est pas dit ouvertement mais un certain nombre d'indices peuvent le faire craindre. La droite n'a pas ce problème et même s'il existe des divergences entre ses dirigeants et même des luttes d'influences, ils savent parler d'une seule voix.

Or, avec les 7 à 8 % de Liberi e uguali, le Parti Démocrate pourrait faire jeu égal avec la droite. Au lieu de ça, on s'achemine vers une défaite de la gauche même s'il reste encore un peu de temps avant le 4 mars et que la situation politique peut encore évoluer d'ici là et que personne ne peut prédire les résultats et surtout les accords de gouvernement qui pourront être passés ensuite, étant entendu qu'il semble fortement improbable qu'un camp puisse disposer, seul, de la majorité absolue.